

Alors qu'il était encore dauphin, des inconnus avaient déposé bien en vue dans la chambre d'Henri II, un libelle reproduisant les imprécations lancées contre Ruben, ce fils de Jacob, qui avait possédé la maîtresse de son père. C'était un procédé délicat pour rappeler au dauphin que sa propre maîtresse, Diane de Poitiers, avait avant lui appartenu à l'auteur de ses jours.

Loin d'être révolté, Henri fut pourtant ému par cette communication. Elle le poussa seulement à prouver à son entourage que ce qui était arrivé à Ruben et à lui-même était, après tout, chose fort commune. Il répandit bientôt que le jeune Guy Chabot, baron de Jarnac, était l'amant de la seconde femme de son père, Madeleine de Puy-Goyon.

Le jeune homme sur lequel s'acharnait la verve princière, était un ancien page de François Ier, garçon brave et un peu écervelé, qui avait pris part, trois ans auparavant, à la bataille de Cérisoles, au milieu des Gascons de Blaise de Montluc et qui s'était couvert de gloire en leur compagnie. D'autre part, Guy Chabot de Jarnac avait accompli un acte qui pouvait le rendre antipathique aux yeux du dauphin : il avait épousé Louise de Pisseleu, propre sœur de la belle Anne, duchesse d'Etampes, qui régnait sur le cœur de François Ier.

De par son mariage, Jarnac avait donc acquis l'hostilité de Diane de Poitiers et de son amant. Apprenant les bruits qui circulaient et feignant d'ignorer qui en était l'auteur, il s'indignait violemment. Le dauphin était un peu gêné d'avoir été si bavard, lorsque se leva un champion reprenant à son compte les propos du dauphin, espérant ainsi s'élever dans la faveur du futur Henri II.

Le jeune François de Vivonne, seigneur de la Châtaigneraie déclarait ouvertement que Jarnac lui avait donné des détails sur ses relations intimes avec sa belle-mère.

La Châtaigneraie était comme Jarnac un ancien page de François Ier et ne s'était pas moins distingué que Jarnac à la bataille de Cérisoles. Jarnac demanda compte à la Châtaigneraie de ses propos. Peu à peu, la querelle devint si violente que François Ier dut intervenir, leur interdisant de se battre.

Sur ces entrefaites, le roi-chevalier mourait. Tout changeait aussitôt. Le nouveau roi s'empressa de prendre le contre-pied de son prédécesseur et autorisa hautement un combat singulier pour vider le différend. En donnant à ce combat une valeur mystique, il croyait être sûr d'aller à un triomphe. La vigueur et l'adresse de son champion étaient proverbiales.

Le seigneur de Brantôme, qui était son neveu dit de lui :

« Il faut savoir que M. de la Châtaigneraie fut de son temps l'un des plus forts et adroits gentilshommes de France, en toutes armes et façons : et, pour la lutte, il n'y avait aussi bon lutteur Breton ou autre fût-il qu'il ne portât par terre ; car, outre sa force, il y avait une grande adresse. Il était de moyenne taille, et de la belle, fort nerveux et peu charnu. »

Un homme de guerre qui avait cette force ne pouvait être battu : Henri II et son entourage en étaient persuadés. Le roi voulut donc sa victoire... En conséquence, il tint à délibérer avec le plus grand sérieux sur l'opportunité d'un pareil combat et fit publier, le 15 juin 1547 :

« Comme ci-devant François de Vivonne, sieur de la Châtaigneraie et Guy Chabot, sieur de Jarnac, sont entrés en différend sur certaines paroles et touchant grandement l'honneur de l'un et de l'autre... »

La Châtaigneraie étant au su de tous la cause royale trouva facilement un témoin des plus puissants de la cour : François de Lorraine, duc d'Aumale, le futur duc de Guise, qui avait partie liée avec Diane de Poitiers.

Pour Jarnac, le choix était plus difficile, et il semble qu'on lui ait donné d'office le Grand Ecuyer de France, Claude de Gouffier, marquis de Boisvieux, le fils de l'amiral Bonnivet, célèbre favori du roi défunt.